

2 – Détail départemental des recours pour pathologie en lien avec la chaleur

Dans les structures d'urgence (nombre de passages tous âges, données à J-1) :

Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Haute-Garonne	Gers	Hérault	Lot	Lozère	Hauts-Pyrénées	Pyrénées-Orientales	Tarn	Tarn-et-Garonne
0	1	2	2	4	1	1	1	0	0	2	1	1

Dans les associations SOS Médecins (nombre de consultations tous âges, données à J-1) :

Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Haute-Garonne	Gers	Hérault	Lot	Lozère	Hauts-Pyrénées	Pyrénées-Orientales	Tarn	Tarn-et-Garonne
(*)	(*)	(*)	0	3	(*)	(**)	(*)	(*)	(*)	0	(*)	(*)

(*) : Pas d'association SOS Médecins sur ce département - (**) : Aucune donnée disponible pour l'association SOS du département

3 – Recommandations

Une période de canicule peut entraîner un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.

- Afin de prévenir ce risque, les principales recommandations à adresser à la population sont listées ci-dessous : Pour tous et tout particulièrement pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; ne pas boire d'alcool ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp
- <http://www.social-sante.gouv.fr/canicule>

Ligne Canicule Info Service (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : **0 800 06 66 66**

4 – Méthodologie

Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1er juin au 31 août. Il est coordonné par Santé Publique France et les Cire au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est **de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.**
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, **l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur** via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostique d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » et de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

5 – En savoir plus

Situation météorologique : [Carte de vigilance de Météo-France](#)

Surveillance de la canicule : [Santé Publique France](#)

Qualité de l'air : atmo-nouvelleaquitaine.org

Le point épidémiologique

Ce point épidémiologique présente l'évolution de la situation sanitaire régionale au jour le jour, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs. À J+1 certaines données peuvent être incomplètes

Ce PE propose des éléments descriptifs pertinents pour l'aide à la décision des autorités sanitaires.

En revanche, il n'a pas vocation à réaliser un bilan complet de l'épisode de vigilance canicule en cours.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance :

- Les structures d'urgences du réseau Oscour®,
- Les associations SOS Médecins de Montpellier, Nîmes, Perpignan et Toulouse

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Santé Publique France

Comité de rédaction :

Equipe de la Cire Occitanie

Responsable :

Damien Mouly

Equipe :

Leslie Banzet
Olivier Catelinois
Amandine Cochet
Cécile Durand
Anne Guinard
Jérôme Pouey
Stéphanie Rivière
Cyril Rousseau

Diffusion :

Cire Occitanie

Tel : 05 34 30 25 25

Fax : 05 34 30 25 32

Mail : ars-oc-dsp-cire@ars.sante.fr

Retrouvez nous sur :
santepubliquefrance.fr

Twitter :
[@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)